

N° 25 – JUIN 2024

LE COURANT



BULLETIN MUNICIPAL DE BONAVENTURE

ORPHELINS DE

LA NATURE...

VRAIMENT?





Mot du maire

L'intervention en accompagnement du directeur général intérimaire est débutée. Le contexte organisationnel présent à la Ville demande d'avoir un œil externe. Principalement, l'intervention portera sur l'analyse des besoins de la Ville afin de pourvoir les postes qui sont vacants et de soutenir notre directeur général intérimaire dans l'accomplissement de sa tâche. Je tiens à remercier monsieur André Pineault de se prêter à

l'exercice et j'espère que, tous ensemble, nous allons rétablir la situation.

Avec le printemps vient le début de saison au camping. Depuis la fin de semaine du 17 mai, le camping est ouvert et a pu accueillir ses premiers visiteurs. La belle température a grandement aidé le début de notre saison touristique. Bonne saison à l'ensemble des employés, merci encore pour le beau travail.

Comme chaque printemps, nos employés des travaux publics et des loisirs s'affairent à la préparation de nos infrastructures. Là aussi, la belle température est aidante pour le nivelage des routes, les réparations de certains bâtiments, la préparation des terrains de balle-molle, soccer et deck-hockey. Bonne saison aux athlètes qui utilisent les infrastructures!

J'étais présent à l'inauguration du terrain multisport de l'école François-Thibault. Quel beau projet porté par l'équipe-école. La réussite d'un tel projet tient à la vision et à la persévérance d'un groupe qui souhaitait en faire un projet communautaire. Un gros merci aux différents partenaires qui s'impliquent et qui assurent un dynamisme dans notre communauté.

En terminant, beaucoup d'activités sont débutées sur notre territoire et profitez de nos infrastructures.

Roch Audet
MAIRE

Faites parvenir vos photos à :
communications@villebonaventure.ca

Bonaventure EN IMAGES

Dans ce numéro :

- 3 Inauguration du terrain multisport
- 3 Juin : mois de l'eau
- 4 Loisirs, culture et tourisme
- 5 Urbanisme
Travaux publics
Sécurité incendie
- 6 Organismes
Environnement
- 7 Chronique du mois : Bioparc
- 8 Activités à venir
Juin en bref

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

3 juin, 20 h

À la salle publique de l'hôtel de ville. Ordre du jour disponible le vendredi précédent.

POUR JOINDRE NOS DÉPARTEMENTS

418 534-2313

Direction générale, trésorerie et greffe intérimaire

ANDRÉ PINEAULT - poste 225
directiongenerale@villebonaventure.ca

Direction adjointe

POSTE VACANT - poste 230
mairie@villebonaventure.ca

Loisirs, culture, tourisme et vie communautaire

POSTE VACANT - poste 231
directionloisirs@villebonaventure.ca

Travaux publics

ANDRÉ PINEAULT - poste 213
travauxpublics@villebonaventure.ca

Sécurité incendie

SAM ARSENAULT - poste 206
pompier@villebonaventure.ca

Urbanisme et aménagement du territoire

NATHALIE KAHN - poste 233
urbanisme@villebonaventure.ca

INAUGURATION DU TERRAIN MULTI-SPORT À L'ÉCOLE FRANÇOIS-THIBAULT

L'école François-Thibault de Bonaventure a inauguré son tout nouveau terrain multisport. L'événement a eu lieu le 15 mai en présence des principaux partenaires du projet et de la députée de Bonaventure, Mme Catherine Blouin, officialisant ainsi le début d'une nouvelle ère de vitalité et de partage au sein de la communauté.

L'objectif premier de ce projet ambitieux était de créer un espace de vie inclusif, où tous les citoyens et citoyennes, quelles que soient leurs capacités physiques, peuvent s'adonner à une variété de loisirs et de sports. Du basketball au soccer en passant par le hockey-balle ou le volley-ball, ce terrain devient un lieu de rencontre intergénérationnel, favorisant un mode de vie sain et actif mettant en avant la santé et le bien-être de la communauté.

Installé à l'automne 2023, le terrain multisport contribue déjà à dynamiser la cour de l'école François-Thibault. Le terrain de 30 pieds par 60 pieds possède une surface de jeu clôturée en tapis synthétique avec une porte d'entrée adaptée permettant aux personnes ayant un handicap physique d'y accéder. Des buts, des paniers et autres installations sont aussi intégrés à la structure.

Accessible en priorité aux élèves de l'école pendant les heures scolaires, le terrain multisport est ouvert à toute la population en soirée, la fin de semaine, pendant les congés scolaires et durant toute la période estivale. Ainsi, ce terrain s'érige comme un symbole de partage et d'accessibilité au cœur de la communauté.

Le projet a été financé dans le cadre de la mesure « *Amélioration des cours d'école* » et par l'intermédiaire du *Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur*, en plus de recevoir du soutien financier de la part de plusieurs partenaires locaux.

L'école François-Thibault et le Centre de services scolaire René-Lévesque expriment leur gratitude envers les partenaires et contributeurs qui ont

rendu ce projet possible : le ministère de l'Éducation du Québec, les Entreprises PEC, Desjardins, la MRC de Bonaventure, la Scierie de Saint-Elzéar, Solution Infomédia et M. Gaston Babin, pharmacien à la retraite.

Un merci spécial à la Ville de Bonaventure, à la Direction de la santé publique du CISSS de la Gaspésie, à l'URLS GIM ainsi qu'à M. Jean-Sébastien Babin pour leur collaboration et leur soutien.

EN BREF :

MOIS DE L'EAU

LE BERCEAU DES TRADITIONS DU QUÉBEC

De ses paysages à couper le souffle à ses traditions ancrées dans les flots, l'eau est bien plus qu'une simple ressource naturelle : elle est le berceau d'une histoire, d'une culture et d'une identité collective qui traversent les âges et continue d'inspirer les Québécois au quotidien. Depuis des siècles, elle a façonné les territoires, des premiers lieux de peuplements aux voies de communication pour les communautés autochtones et les premiers colons. Des légendes des Premières Nations, aux contes, en passant par le répertoire des chansons traditionnelles, source intarissable de créativité, elle a su imprégner l'imaginaire collectif, témoignant de l'importance symbolique de l'eau dans les cultures québécoises.

**Célébrons ensemble l'eau,
à la confluence des cultures
et des traditions !**



Source : <https://moisdeleau.org/>

PROCHAINS FÉRIÉS

**Hôtel de ville fermé les
lundis 24 juin et 1^{er} juillet**





PISCINE MARYLÈNE-PIGEON

Merci Érika!

Toute l'équipe du personnel aquatique tient à remercier Érika Arsenault pour son travail depuis 10 ans à la piscine Marylène-Pigeon. Au fil des ans, comme monitrice, Érika a grandement contribué aux développements des bases de la natation chez nos petits. Aujourd'hui encore, elle donne un coup de pouce à l'équipe en tant que sauveteuse et entraîneuse avec le club de natation les Otaries. Merci Érika et nous espérons t'avoir avec nous encore un moment.

Nouvelles monitrices en natation

L'équipe du personnel aquatique tient à féliciter Léonie Bujold, Jade Audet et Léa Cayouette pour avoir complété leur formation comme monitrice de natation. Grâce à nos trois nouvelles recrues, nous pourrions offrir plus de cours aux enfants pour l'automne 2024. Félicitations à vous trois!

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BUJOLD

Nouvelles couleurs à la bibliothèque

Abonné.e ou non, venez découvrir les nouvelles couleurs aux nuances fraîches et printanières des murs de votre bibliothèque. Des espaces confortables pour lire et l'accès WiFi gratuit permettent également d'y travailler avec son ordinateur ou sa tablette.

Exposition : Aider à l'autre bout du monde

Cette exposition offre un regard humain sur des réalités extrêmement touchantes vécues par des enfants du Guatemala, du Togo, de l'Inde du Nord et du Vietnam. Les nombreuses photos et les textes soulignent les expériences d'aide humanitaire auxquelles ont participé Marcel Arsenault, Manon-Rita Babin et Élodie Bresch.

Sentier des contes - Plus noir que la nuit

Le conte *Plus noir que la nuit* écrit par l'astronaute Chris Hadfield et reproduit sur une vingtaine de panneaux sera accessible sur les rampes d'escalier et de terrasse du côté de la bibliothèque du 10 juin au 2 septembre. Le récit bilingue avec version audio grâce à un code QR raconte comment l'alunissage d'Apollo 11 a influencé Chris Hadfield dans son enfance.

Club de lecture d'été - TD - Du 18 juin au 30 août

Sous le thème *4, 3, 2, 1, on décolle!* les jeunes pourront cet été encore recevoir un carnet de lecture et des autocollants fournis par le Club de lecture d'été TD. Plusieurs prix seront offerts en tirage parmi les jeunes qui auront lu pendant l'été.

Vente de livres - Samedi 27 juillet

La traditionnelle vente de livres sera de retour le 27 juillet. Pour donner des livres, prenez rendez-vous au 418 534-4238 avant de vous déplacer.

Même si l'été s'est fait pour jouer et bouger, n'oubliez pas que pour certains jeunes, ne pas lire signifie une perte d'aisance en lecture lors de la rentrée scolaire. Peu importe le nombre de fois que vous amèneriez vos jeunes pour emprunter des livres, ce geste aura un impact essentiel.

CAMP DE JOUR

Le camp de jour KIOKI de Bonaventure connaît une très forte popularité cette année! Cet engouement était bien inattendu, la demande a fortement dépassé les prévisions!

L'équipe des loisirs a donc travaillé intensément pour répondre aux besoins des parents. Les membres de l'équipe ont remanié des groupes d'âge selon la demande, ils ont ajouté des places en augmentant certains ratios (en conformité avec l'ACQ) et ils ont engagé une monitrice supplémentaire pour ajouter un groupe.

Après quelques jours de travail assidu, le résultat est que TOUTES les demandes sont maintenant comblées, c'est-à-dire que tous les parents qui avaient mis leur(s) enfant(s) sur une liste d'attente ont finalement obtenu une place pour les semaines dont ils avaient besoin.

Bon été aux enfants et aux monitrices, accompagnateurs et à la coordonnatrice!

HORAIRE ESTIVAL BIBLIO

À compter du 25 juin

MARDI : 13 h à 16 h 30 et
18 h 30 à 20 h 30

MERCREDI : 13 h à 16 h 30

JEUDI : 9 h à 12 h et
18 h 30 à 20 h 30

VENDREDI : 13 h 30 à 17 h 30



Information :
418 534-4238

biblio@villebonaventure.ca

PRIX EXCÉLAN DE L'URLS

MADAME IRÈNE HENRY, UNE BÉNÉVOLE HORS DU COMMUN !

La Ville de Bonaventure a annoncé, lors de la soirée des bénévoles du 18 avril dernier, son lauréat municipal du prix Excélan 2024. Cette initiative de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine vise à souligner la contribution inestimable d'un bénévole, entraîneur, comité ou athlète dans sa ville. Les lauréats seront honorés lors du Gala des prix Excélan le 25 mai à Grande-Rivière.

Cette année la Ville de Bonaventure a décidé de souligner le travail de Madame Irène Henry, femme impliquée depuis plusieurs années. Que ce soit dans les Petites Caddies, pour le Cercle de Fermières, pour les appartements Louisbourg, pour le Club de 50 ans et plus, les fêtes acadiennes ou en tant que proche aidante, entre autres, Irène est toujours là pour s'engager avec son dynamisme et son sourire.

Le 25 mai prochain à Grande-Rivière, le gala réunira tous les lauréats des municipalités de la région. Félicitations à tous et à toutes et bon gala!





RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Les piscines résidentielles, **qu'elles soient hors terre, creusées, démontables ou gonflables**, représentent un risque de noyade chez les jeunes enfants, surtout lorsqu'ils échappent à la surveillance d'un adulte et que les installations ne sont pas suffisamment sécurisées.

Le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles a pour objectif de limiter l'accès des jeunes enfants aux piscines en instaurant des mesures comme l'installation d'une clôture munie d'une porte de sécurité. Nous encourageons tous les propriétaires de piscines résidentielles à respecter ce règlement et à assurer la sécurité de leur piscine.

Pour un aperçu des exigences du Règlement, consultez le document disponible sur notre site Internet ou à la réception de l'hôtel de ville.

Veillez noter qu'un permis municipal est requis pour les travaux suivants :

- Construction, installation ou remplacement d'une piscine ;
- Installation d'un plongeur ;
- Construction d'une clôture ou d'une plateforme d'accès à une piscine.

VENTES DE GARAGE

La vente d'articles ménagers à l'extérieur des bâtiments, tels que les ventes de garage ou les marchés aux puces, est autorisée sur l'ensemble du territoire de la Ville entre le 15 mai et le 15 octobre de chaque année, pour une période maximale de trois jours. Chaque propriétaire peut organiser jusqu'à trois ventes de garage pendant cette période.

Le règlement complet sur les ventes de garage (R98-423) est disponible à la réception de l'hôtel de ville et sur le site Internet de la Ville de Bonaventure.

Les conditions suivantes doivent être respectées pour toute vente de garage :

- La vente doit se dérouler sur le même terrain que l'usage principal ;
- Les articles vendus doivent appartenir au même propriétaire que le terrain ;
- Les articles peuvent être exposés dans les cours avant, latérales ou arrière, à condition de ne pas dépasser une bande de 3 mètres à partir des limites du terrain ;
- La possibilité d'organiser une vente de garage est limitée à trois fois pendant la période spécifiée ;
- Seuls des comptoirs de vente peuvent être installés pour exposer les articles, mais ils peuvent être protégés par des auvents de toile ou d'autres matériaux similaires ;
- Un certificat d'autorisation doit être obtenu avant le début de l'activité, au coût de cinq dollars (5 \$).

PROGRAMME RÉNORÉGION

Si vous êtes propriétaire-occupant(e) d'une résidence en milieu rural nécessitant des réparations majeures et que vos revenus sont limités, le programme RénoRégion pourrait vous accorder une subvention allant jusqu'à 20 000 \$ ou 25 000 \$, en fonction du revenu de votre ménage, pour remédier aux défauts majeurs de votre domicile.

Votre résidence doit être votre domicile principal et ne peut comporter plus de deux logements, y compris le vôtre. Sa valeur ne doit pas dépasser 150 000 \$. Les travaux doivent viser la correction des défauts majeurs touchant au moins l'un des éléments suivants : murs extérieurs, portes et fenêtres, galeries, balcons, toiture, structure, électricité, plomberie, chauffage et isolation et ils doivent être réalisés par un entrepreneur titulaire d'une licence. Vous devez obtenir un certificat d'autorisation de rénovation avant de commencer les travaux. Les personnes intéressées doivent soumettre un dossier complet.



AQUEDUC ET ÉGOUTS

Pour signaler un problème ou pour obtenir une information ou un service, communiquez avec le service des travaux publics. Par exemple, pour un branchement, une fermeture ou une ouverture d'eau planifiée, vous devez téléphoner au moins 48 heures à l'avance. En cas de bris, de fuite importante ou pour toute autre urgence, téléphonez dès que possible. Votre appel pourrait aider à limiter les dégâts. Il est de la responsabilité du citoyen d'aviser la Ville s'il est témoin d'un bris ou d'une anomalie. Merci de votre collaboration !



Signalement :

travauxpublics@villebonaventure.ca
418 534-2313, poste 214



FEU DE CAMP

Voici un rappel pour les feux dans votre cour :

- Tout feu en plein air dépassant la hauteur et le diamètre d'un mètre nécessite un permis de la Ville.
- Il est important de bien dégager au moins deux mètres sur la circonférence du feu et de le faire dans un endroit bien aéré.
- Attention de ne jamais mettre de déchets dans le feu, particulièrement les matières explosives comme des bombes en aérosol.
- Pour les feux récréatifs, l'idéal est de posséder un foyer avec pare-étincelles et de l'installer sur une surface de gravier ou de béton.
- N'oubliez pas de vérifier les restrictions de la SOPFEU avant d'allumer un feu.

LA SAISON DU BARBECUE

C'est aussi le début de la saison du barbecue! N'oubliez pas de bien nettoyer vos appareils et de vérifier qu'il n'y ait aucune fuite de propane. Bon appétit!

Demande de permis et informations :

urbanisme@villebonaventure.ca
418 534-2313, poste 233.

LE BABILLARD

des organismes



Musée acadien du Québec à Bonaventure

DOUBLE LANCEMENT DE LIVRES

Dimanche 9 juin, de 14 h à 16 h

Les éditions Boutons d'Or Acadie et le Musée acadien du Québec vous invitent au lancement des livres « G pour Généreuse Gaspésie » de Sylvain Rivière et « Le tien, le mien, le sien » de Philippe Garon. Au programme : rencontre d'auteurs, animations, vente de livres et collations.

museeacadien.com | (418) 534-4000

LANCEMENT DE LIVRES :
Le tien, le mien, le sien
et
une généreuse Gaspésie !
Rencontre d'auteurs - Animation - Collation

🕒 9 juin, de 14 h à 16 h

📍 **Gospel Chapel**
95 Av. de Port Royal, Bonaventure, QC

Éditions **BOUTONS D'OR ACADIE** * MUSÉE ACADIEN DU QUÉBEC

Sylvain Rivière, Philippe Garon, Sébastien Roy

Horizons Gaspésiens

ACTIVITÉS DU MOIS AU LOCO LOCAL

Vente de garage communautaire :

Le dimanche 26 mai dans le stationnement du Loco Local

Ateliers créatifs de la Ruche d'art :

Tous les samedis, 9 h à 12 h, gratuit

Cours de Biodanza :

Tous les mercredis, 19 h

Danse Mouvements Libres avec DJ :

Samedi 1^{er} juin à 19 h

Partage de la commande du groupe

d'achats : Dimanche 9 juin à 13 h

Information : 581 630-0058



Femmes en mouvements

CLUB DE LECTURE

Mardi 4 juin, 13 h 30 à 15 h

On se retrouve pour partager nos lectures du moment ou nos coups de cœur. Vous pourrez repartir avec de nouvelles suggestions et défis de lectures tout en développant vos intérêts pour la lecture, peu importe sa forme.

Inscriptions au 418 534-4345 ou sur le site Internet femmesenmouvement.org

Maison Marie-Pierre

JOURNÉE PORTES OUVERTES

La Maison Marie-Pierre fête ses 30 ans et vous invite à sa journée portes ouvertes le samedi 1^{er} juin de 13 h à 17 h. Vin d'honneur et léger goûter seront servis.

Vous êtes tous invités : parents, amis, employés, anciens employés et retraités, intervenants, membres et anciens membres du CA, donateurs, partenaires, futurs diplômés ou finissants PAB, maire, députée, préfet et médias.

Information et inscriptions : 418 534-2010



Environnement

ÉCONOMIE D'EAU ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Nous profitons du mois de l'eau pour sensibiliser la population à l'économie de l'eau potable. Que ce soit en vous procurant de produits économiseurs d'eau (disponibles à l'hôtel de ville), en nettoyant vos cours à l'aide d'un balai ou d'une brosse (et non du boyau d'arrosage) ou encore en évitant d'arroser les gazons, votre contribution est importante !

RÉCUPÉRATEUR À EAU DE PLUIE

Dans le même ordre d'idée, la Ville de Bonaventure poursuit son programme de distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie. Ces contenants permettent ainsi d'économiser l'eau potable pour des usages tels que l'arrosage de fleurs et du jardin. La Ville de Bonaventure finance à 50 % le coût de ses barils qui reviennent à 60 \$ pour le citoyen.

BAC À COMPOST

La Ville de Bonaventure promeut également d'autres initiatives environnementales comme la réduction des déchets par le compostage domestique. Nous effectuons donc la vente de bacs à compost au coût de 40 \$/l'unité dont la balance est financée par la Ville. Le maximum fixé est d'un par propriété.



Pour obtenir votre baril récupérateur d'eau, votre bac à compost : faites votre commande au 418 534-2313, poste 0
Pour des produits économiseurs d'eau : présentez-vous à la réception de l'hôtel de ville

Collaboration spéciale

ORPHELINS DE LA NATURE... VRAIMENT ?

Stéphanie Bentz, biologiste responsable de l'éducation au Bioparc de la Gaspésie

Le printemps et le début de l'été sont des moments où beaucoup d'animaux mettent bas. Les sources d'alimentation sont abondantes et le temps est clément, conditions parfaites pour des nouveau-nés. C'est le cas, entre autres, des rats laveurs, mouffettes rayées, renards roux, cerfs de Virginie, phoques communs et de plusieurs espèces d'oiseaux.

Pendant les premières semaines de vie, certaines espèces laissent les petits seuls, pour des périodes plus ou moins longues, ce qui a pour effet d'augmenter leurs chances de survie. Le cerf de Virginie, par exemple, laisse son faon dans les herbes hautes ou dans un buisson pendant de longues heures. Celui-ci, inodore et immobile, a plus de chances de survie que s'il suivait sa mère.

Comme il est inhabituel pour l'humain de laisser un petit seul, le réflexe est souvent de vouloir intervenir. Même si l'intention est bonne, le geste peut être dommageable pour l'animal et pour nous. Il peut nous blesser ou nous transmettre des maladies. Un animal réhabilité est souvent plus vulnérable aux prédateurs et à la chasse. De plus, la garde en captivité est illégale pour la majorité des animaux sauvages, à l'exception des détenteurs de permis.

J'AI TROUVÉ UN ORPHELIN, QUE FAIRE ?

La meilleure chose à faire est de laisser la nature suivre son cours. La mort est un processus naturel et essentiel au maintien de la biodiversité. Il est normal, pour des individus plus faibles, malades ou moins bien adaptés, de ne pas survivre.

Par contre, si l'animal présente un danger pour l'humain ou pour les animaux domestiques, s'il s'agit d'un animal à déclaration obligatoire blessé (oiseau de proie, cerf de Virginie, orignal et ours noir, entre autres), il faut contacter SOS Braconnage au 1 800 463-2191. En cas de doute, il est possible de contacter le bureau des agents de protection de la faune du secteur.

ET LE BÉBÉ PHOQUE, SEUL SUR LA PLAGE ?

Le phoque commun met bas sur la plage, ou en eau peu profonde, entre mai et juin. Dès sa naissance, le petit peut suivre sa mère en mer, mais il n'est pas rare que la femelle parte chasser et laisse son petit sur la plage pendant des heures, voire quelques jours.

Durant cette période, il est facile de croire que le petit a été abandonné, mais c'est rarement le cas. Il faut donc garder ces distances, au moins 50 mètres, garder nos animaux de compagnie attachés et, surtout, ne pas le toucher ! En cas de doute sur son état de santé ou si des gens le dérangent, contactez Urgences Mammifères Marins au 1 877 722-5346.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Début de la saison
au Bioparc



La saison estivale débute le 2 juin avec le premier des premiers dimanches du mois gratuits ! L'accès au Bioparc sera de nouveau gratuit tous les premiers dimanches du mois, de juin à octobre, pour les résident.e.s du Québec.

Pour en profiter, il faut réserver ses billets à compter des 2 semaines qui précèdent chaque premier dimanche du mois.

bioparc.ca

418 534-1997



VOUS DÉSIREZ
COLLABORER AU
BULLETIN MUNICIPAL
VOUS AUSSI ?

**COMMUNIQUEZ
AVEC NOUS !**

ACTIVITÉS À VENIR



Vous êtes un organisme à but non lucratif, une association ou un club sportif qui œuvre sur le territoire de Bonaventure ?

Faites-nous parvenir vos annonces d'activités à :

communications@villebonaventure.ca

**DATE DE TOMBÉE DU
PROCHAIN NUMÉRO :
10 JUIN 2024**

JUIN EN BREF :

18 juin : Fête des Pères

23 juin : Journée familiale pour la Fête nationale -> Programmation à venir !

23 juin : Arrivée du Défi Roullons pour nos Hommes

À VENIR :

**SURVEILLEZ LA
SORTIE DE LA
PROGRAMMATION
ÉTÉ 2024**

FÊTE DU VOISINAGE

SAMEDI 1^{ER} JUIN

La Ville de Bonaventure s'inscrit comme ambassadrice de la Fête du voisinage, une manière simple et efficace d'encourager la solidarité dans la communauté. Nous vous encourageons donc à organiser une fête dans votre voisinage et nous vous offrons du soutien comme le prêt de tables de pique-nique ou autres. Faites-nous part de vos besoins !

La Fête du voisinage c'est :

- Permettre aux citoyennes et citoyens de mieux connaître leur voisinage
- Permettre la création de liens de solidarité entre voisines et voisins
- Permettre la création d'un sentiment accru de sécurité dans la communauté
- Accueillir de nouvelles citoyennes et de nouveaux citoyens
- Encourager la participation citoyenne



JOURNÉE DE LA FIERTÉ GASPÉSIENNE



Pour cette 18^e édition de la Journée de la Gaspésie, tout le monde est invité à afficher son amour pour la région !

Portez du bleu et affichez votre fierté gaspésienne sur les réseaux sociaux !

Voyez d'autres propositions d'activités de tout genre, disponibles sur le site Internet : vivreengaspesie.com/journeedelagaspesie/.

Vous êtes également invités à partager l'événement sur Facebook pour aider à propager la vague gaspésienne partout au Québec !

ÊTRE TOURISTE CHEZ NOUS !

Le mois de juin est la période idéale pour être des touristes sur notre territoire ! Le beau temps est là, les infrastructures saisonnières ouvrent et les touristes sont encore peu nombreux, ce qui nous laisse temps et espace pour profiter de nos attraits.

Visitez nos infrastructures comme le Bioparc, le Musée acadien ou le Circuit des plages, entre autres, dégustez de bons plats de produits locaux et devenez des ambassadeurs auprès de nos visiteurs durant l'été. C'est le moment d'en profiter !

LE COURANT



127, avenue de Louisbourg | Bonaventure (Québec) G0C 1E0

villebonaventure.ca